

Formation : « Préparer son parcours à l'export et maîtriser les procédures sanitaires »

La construction d'une stratégie d'exportation constitue, pour les entreprises primo exportatrices, une démarche indispensable à leur développement international ; or, cette démarche est souvent insuffisamment maîtrisée, notamment en ce qui concerne la connaissance et le respect des exigences sanitaires et phytosanitaires (SPS) des pays tiers, qui constituent un frein aux exportations. Les règles SPS à l'exportation dans les domaines agricole et agroalimentaire sont complexes et nécessitent une connaissance et une attention particulières de la part des opérateurs comme des services de l'Etat chargés de les accompagner.

Afin de répondre à ces enjeux, FranceAgriMer et le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DGAL et DGPE) ont conçu une formation export intitulée « **Préparer son parcours à l'export et maîtriser les procédures sanitaires** ». Organisée conjointement avec l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires, elle avait un double objectif (et un double public) :

- accompagner les entreprises exportatrices et les fédérations professionnelles, en leur présentant une approche systématique permettant de définir leurs priorités et leurs opportunités à l'exportation, notamment au regard des contraintes sanitaires à maîtriser ;
- associer les services déconcentrés de l'Etat (DRAAF-SRAL, DDCSPP et DDPP) à cette démarche pour qu'ils puissent mieux accompagner les exportateurs

La première session de cette formation s'est déroulée à l'Arboreal, le jeudi 11 février 2016. Au total, 90 personnes ont suivi cette formation, dont 26 personnes des services déconcentrés et 43 exportateurs et représentants de fédérations professionnelles.

Les intervenants étaient la DGAL (Bureau des Exportations Pays Tiers), la DGPE (Bureau des Exportations et des Partenariats Internationaux), la société *Blue Whale*, les opérateurs publics à l'export Business France et Bretagne Commerce International, des services déconcentrés (DDPP 71, DDPP 76, DRIAAF) et, pour FranceAgriMer, le directeur général de l'établissement, le chef de la Mission internationale et la responsable de l'Unité d'Appui aux Exportateurs.

Cette première édition a remporté un vif succès. Les évaluations, en cours d'analyse, permettront de mieux répondre encore aux attentes des participants lors des prochaines sessions.